



Monsieur.

J'ay craint de Vous devoir estre si souvent importun, pour affaires qui touchent uniquement mon bien, et ne sont plus auant utiles au V<sup>rs</sup>, si non pour autant que si il Vous plait m'obliger encor en cette occasion Vous acquerir tout ce qui reste en moy et a moy et n'est entièrement dédié a V<sup>re</sup> service quoy que par y désirant mon tout Vous ait este Voué.

Je dois comme heritier de fidei oua compagne, répondre d'une administration qu'elle a eu des biens que ma belle sœur universière dans, possède pardeva, et over que J'ay s'emouvé son tuteur de pardeva, pour se rendre Jey, et entendre mes comptes, Je n'ay s'eu tant opéré sur son humeur, qui est assez brusquée, de manière que pour pouvoir achever l'estat de la maison mortuaire de sœur mort, Chère compagne que Dieu absolve, J'ay résolu de faire un voyage pardeva pour y achever cette affaire, et me tirer cette espine hors du pied, et y ayant chose au monde qui me pousse tant que d'estre comptable. Ainly Je Vous conjure, Monsieur, qu'il Vous plaise couronner toutes vos courtoisies, de celle que maintenant Je Vous demande pour avoir un Pasport de Son Al<sup>te</sup> au moyen du quel Je puisse avec les gens de ma suite faire un tour en Hollande pour y vacquer a cette universaire affaire et autres particularités, pour le terme de quelques mois, moyennant qu'elle grave J'espère que Je ne me rendray onc que plus importun auprès de Vous, mais que par mon assidue obéissance Je Vous rendray les témoignages de ma submission, et la qualité

Monsieur

Paris le 17. de Mars. 1690.

Monsieur de Luylichem.  
Hug. 37.De V<sup>re</sup> très humble et  
très obéissant serviteur  
L. Du.

Handwritten text and a circular stamp, possibly a library or archival mark, located in the upper right corner of the page.

Main body of the document containing several paragraphs of handwritten text, which is extremely faded and illegible.